

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Entrée le:

1 9 MARS 2015

Monsieur Mars Di Bartolomeo Président de la Chambre des Députés Luxembourg, le 19 mars 2015

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une **question parlementaire urgente** à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet de la fuite des épreuves communes dans le cadre des conseils d'orientation du cycle 4.2.

Nous vous prions de bien vouloir mettre cette question à l'ordre du jour de la séance publique de la Chambre des députés d'aujourd'hui.

Dans une question parlementaire datant du 17 mars 2015, nous avons souligné qu'une lettre jointe à une copie des différentes épreuves communes de l'année scolaire 2014-2015, a été envoyée par le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques du Ministère de l'Education nationale aux professeurs intervenant dans le cadre des conseils d'orientation du cycle 4.2 Ces informations ont été confirmées par la suite tant par la presse que par Monsieur le Ministre lors d'une interview diffusée ce matin sur les ondes de la radio RTL.

Il semblerait que des copies desdites épreuves circulent parmi différents parents d'élèves. Dans notre question parlementaire sub-mentionnée, nous avions déjà attiré l'attention du Ministre sur de possibles « fuites ». Or, nos craintes semblent se confirmer d'après les informations relayées par la presse et confirmées par Monsieur le Ministre. Une telle fuite porte gravement atteinte à l'égalité de traitement des différents élèves.

Dans ce contexte, et alors que Monsieur le Ministre a déjà réagi ce matin en partie sur les ondes de la radio RTL, certaines questions demeurent et nous les aimerions poser à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Il s'agit des questions suivantes :

- Comment se fait-il que les copies des différentes épreuves communes ont été jointes par une lettre officielle du Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques du MEN ?
- Le Ministre a-t-il sous-estimé le risque de fuite ?
- De quelle manière le Ministre entend-il réagir à cette situation afin d'éviter à l'avenir une telle fuite ?
- N'y a-t-il jamais eu de fuites pareilles par le passé?
- Le Ministre a annoncé qu'une enquête a été lancée. Peut-il nous dire quand cette enquête a été lancée et quelles sont les mesures que le Ministère entend prendre dans l'immédiat ?

Le caractère urgent de la question a été reconnu (19.03.2015)

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Martine Hansen

Députée

Félix Eischen

Député